

Communiqué de presse



Fédération des ordres
professionnels de juristes
du Canada



Nomination du président et directeur général de CanLII

Pour diffusion immédiate
10 mai 2023

L'Institut canadien d'information juridique (CanLII) et la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada sont heureux d'annoncer la nomination de Francis Barragan, de Montréal, au poste de président et directeur général de CanLII. L'annonce a été faite conjointement par Crystal O'Donnell, présidente du conseil d'administration de CanLII, et Jill Perry, c.r., présidente de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada.

Admis au Barreau du Québec en 2004, Francis a reçu son baccalauréat en droit en 2002, sa maîtrise en droit des affaires en 2009 et son J.D. en common law nord-américaine en 2011, tous de l'Université de Montréal.

Il est entré en fonction chez CanLII en 2022 à titre de directeur des partenariats et du contenu, responsable de l'amélioration des relations avec les partenaires et les fournisseurs de contenu. Il était président par intérim de CanLII depuis septembre. Avant son arrivée chez CanLII, Francis était chef des affaires juridiques et conseil stratégique chez Éducaloi, un organisme public d'information juridique de premier plan au Québec.

Le nouveau président et directeur général de CanLII affirme que sa grande priorité sera de mettre en œuvre le prochain plan stratégique de l'organisation. « Ce plan inclut la réaction de CanLII aux nouvelles technologies, l'offre continue de documentation secondaire et l'initiative qui se poursuit et qui vise à entretenir des alliances avec les intervenants du système juridique et d'autres groupes qui partagent notre mission – offrir un accès gratuit au droit et à l'information juridique du Canada. »

« Avec plus de dix années d'expérience dans la gestion de contenu Web, plus particulièrement dans le domaine de l'information juridique offerte gratuitement, Francis comprend très bien les défis et les occasions qui se présentent à CanLII », affirme la présidente du conseil de CanLII, Crystal O'Donnell. « Cette expérience fait de lui la personne idéale pour mener CanLII dans ses priorités stratégiques et l'ensemble de ses objectifs visant à fournir un accès gratuit à l'information juridique de façons nouvelles et novatrices ».

« La Fédération est très heureuse de confirmer la nomination de Me Barragan au poste de président et directeur général de CanLII », déclare Jill Perry, présidente de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada. « Le monde de la technologie en droit est en

Communiqué de presse (p. 2)

constante évolution, et grâce à son expérience des services en ligne, CanLII restera à l'avant-garde de l'information juridique gratuite. »

CanLII est un organisme à but non lucratif créé par la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada au nom de ses 14 ordres professionnels de juristes membres. Il a vu le jour en 2000 à titre expérimental en vue de faciliter l'accès gratuit au nombre croissant de décisions juridiques et de documents législatifs disponibles sur Internet. En 2001, CanLII est devenu un service permanent à but non lucratif destiné à appuyer la profession juridique dans l'exercice de ses fonctions tout en offrant au public un accès permanent, libre et gratuit au patrimoine juridique de toutes les juridictions canadiennes.

Le site Web de CanLII héberge 47 bases de données législatives et 378 bases de données de jurisprudence, ce qui représente plus de 3,1 millions de cas. Le site Web CanLII Connecte héberge plus de 75 000 commentaires et sommaires sur la jurisprudence provenant de la communauté juridique. Au cours des 12 derniers mois, le site de CanLII a reçu 20 millions de visites.

Vous avez accès au service de CanLII à www.canlii.org, ou en passant par le site Web de la Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada à www.flsc.ca, ainsi qu'au site de CanLII Connecte à canliiconnects.org.

La Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada est l'association nationale des 14 ordres professionnels de juristes qui ont pour mandat, conformément à la demande des provinces et territoires, de réglementer la profession juridique canadienne dans l'intérêt du public. La Fédération favorise l'échange de renseignements sur les tendances et les enjeux importants, coordonne l'élaboration de normes nationales et l'harmonisation des règles et procédures des ordres professionnels de juristes, et entreprend des projets à l'échelle nationale en leur nom. Elle est également leur porte-parole aux échelles nationale et internationale en ce qui a trait aux questions liées à la réglementation et aux valeurs fondamentales de la profession juridique.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Bob Linney

Directeur des communications

Fédération des ordres professionnels de juristes du Canada

Mobile: 613-769-0644

blinney@flsc.ca



Fédération des ordres
professionnels de juristes
du Canada

CanLII